

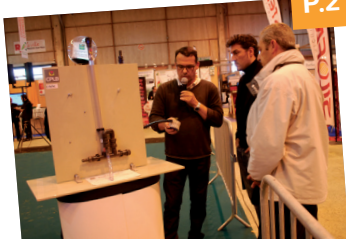
## ▶ 2015-2020 La PAC au cœur des assemblées

PAGE 6



**ACTUALITÉS**  
TECH'ÉLEVAGE  
UNE IMAGE MODERNE  
DE L'ÉLEVAGE

P.2



**ASSEMBLÉE**  
OP LÉGUMES  
DES SURFACES ET DES  
VENTES QUI PROGRESSED

P.4



**ASSEMBLÉE**  
VSO RENFORCE  
SON PLAN AVENIR  
ÉLEVAGE

P.8



## “ Apprendre à raisonner sur une échelle de temps plus longue : un acte de gestion essentiel ”

2014 se termine en demi-teinte pour l'agriculture avec des cours en baisse en productions végétales et sur de nombreuses productions animales. Seule l'année laitière aura été un bon cru mais déjà des nuages s'amoncellent pour ce début 2015...

Face à la disparition des dispositifs de soutien des marchés, les cours des produits agricoles connaîtront des hauts et des bas dictés par la loi de l'offre et de la demande et par les diverses péripéties politiques et sanitaires qui perturbent les marchés de manière imprévisible. Il faut désormais faire avec.

**Cela signifie aussi que l'échelle de temps d'un exercice comptable ne saurait suffire pour dresser le bilan d'une production.** Vouloir abandonner un élevage ou même changer radicalement son assolement au motif que le résultat de l'année n'a pas été bon, relève de la précipitation car les années se suivent et ne se ressemblent pas. Les producteurs de fruits et légumes le savent depuis longtemps. Les éleveurs laitiers en revanche y étaient moins coutumiers.

La réussite d'une installation et plus largement d'une exploitation nécessite que cette nouvelle donne soit bien intégrée : « savoir être fourmi plutôt que cigale » ; doser ses investissements pour que la trésorerie de l'exploitation supporte une période plus compliquée. Combien de mois favorables me faut-il pour pouvoir supporter une année de cours dégradés ? Ce type de questionnement gagnerait à être conduit plus souvent sur bon nombre d'exploitations, sous l'angle du résultat et plus encore de la trésorerie.

Votre coopérative s'emploie dans la mesure de ses moyens à proposer quelques dispositifs de sécurisation (plans Avenir Élevage en productions animales, prix contrat durable sur 3 ans en céréales, prix figés sur 5 ans en céréales Bio, caisses de péréquation diverses,...) et elle contribue à la performance des exploitations à travers la compétitivité de ses offres et ses productions à valeur ajoutée.

Mais il appartient surtout à chaque exploitant de **gérer de manière prudente, attentive et proactive** pour vivre avec davantage de sérénité les inévitables crises.

Jérôme Calleau  
Président



Directeur de publication : Jacques Bourgeais  
Conception/Rédaction : service communication  
12 boulevard Réaumur - BP 27  
85001 La Roche-sur-Yon CEDEX  
Tél 02 51 36 51 51 • Fax 02 51 36 51 97 • www.cavac.fr

## ► TECH'ÉLEVAGE

# UNE IMAGE MODERNE DE L'ÉLEVAGE

Pour cette deuxième édition, Tech'Élevage transforme l'essai. Le salon a attiré 8 000 visiteurs du sud Loire. Outre les traditionnels concours d'animaux, l'évènement mettait l'accent sur la technologie numérique.

Le salon Tech'Élevage avait lieu du 19 au 21 novembre 2014 au ParcExpo des Oudairies à La Roche-sur-Yon pour la deuxième année consécutive. Au vu de l'affluence, ce salon du sud-Loire confirme sa légitimité : 8 000 visiteurs ont arpenté les allées, avec parmi eux de nombreux jeunes issus de l'enseignement agricole. En effet, Tech'Élevage constitue une belle vitrine qui modernise l'image des métiers de l'élevage auprès des jeunes.

### L'élevage du futur, c'est maintenant !

L'évènement était axé sur l'innovation avec notamment un concours de prototypes (A.green Proto) remporté par les lunettes intelligentes de Sinoé qui, reliées à un logiciel, permettent d'automatiser la pesée des animaux, d'évaluer l'état corporel et de propreté. L'agriculteur énonce la pesée qui est enregistrée et transmise automatiquement.





## ▶ MESURE D'APPUI

### PRÊTS AVANCE RÉCOLTE

En cette période plus compliquée au niveau des cours des productions agricoles, qu'elles soient végétales ou animales, le Conseil d'administration de la coopérative a validé le principe d'une **prise en charge de 50 % des intérêts bancaires** sur les Prêts Avance Récolte (et avances appro sur le département 79) qui seront mis en place par les banques au titre du financement des appros de printemps. 50 % des intérêts seront donc, sur justificatifs, remboursés aux sociétaires sur la période courant de la date de mise en place du prêt bancaire jusqu'au 31 juillet 2015. ■

Pendant les 3 jours de nombreuses présentations se sont succédées dans le bar de l'innovation aménagé au cœur du salon. Ce fut l'occasion pour le groupe Cavac de présenter ses innovations. Tout d'abord le « Lapibac » imaginé par les équipes du groupement cunicole CPLB qui est un bac d'abreuvement avec une fonction de rinçage automatique des rampes grâce à la haute pression. Les équipes de la nutrition animale ont quant à elles présenté l'index 100, le premier index de l'efficacité alimentaire pour les ruminants.

Le salon regroupait aussi les concours animaux de races laitières et allaitantes, des conférences, des démonstrations de matériel d'élevage, un concours de femelles bouchères et d'agneaux de boucherie (Label Rouge et désaisonnés). Dans cette dernière catégorie, l'EARL L'Elan de Ménomblet s'est distinguée en remportant le prix spécial du jury. Les concours se sont déroulés dans un très bon état d'esprit et avec une forte participation des éleveurs. ■

## ▶ CAPR'INOV

### UN SALON QUI PREND DE L'AMPLEUR

Le groupe Cavac, ainsi que Chevrettes de France (50 % Cavac, 50 % Ucal) étaient présents au salon Capr'inov à Niort fin novembre. Cette cinquième édition s'est déroulée dans un climat positif. Les éleveurs sont plein d'espoir face à une conjoncture qui s'améliore. Capr'inov confirme sa dimension internationale avec 25 nations représentées. Pour Chevrettes de France, qui commercialise des reproducteurs à haute valeur génétique, le bilan est très bon, des contacts commerciaux ont été pris notamment auprès de visiteurs venus d'Italie, d'Ukraine, d'Espagne, de Belgique... et aussi de France. Du côté des concours caprins, l'EARL Lait's Go de Benet s'est illustrée par de nombreux prix en race saanen. Le Gaec Bouju de Marans qui fournit Chevrettes de France a remporté le 2<sup>ème</sup> prix d'élevage. En race alpine, le Gaec Les Chèvres (St Pierre le Vieux) et René Ristord (Bouillé Courdault) se sont distingués. ■



▶ AG CPLB (GROUPE CAVAC)

## FUSION : UNE PREMIÈRE ANNÉE RÉUSSIE

Première assemblée, premier bilan. Neuf mois après la fusion de la CPLB avec le Groupement de producteurs de lapins de Cavac, on peut parler de réussite, dans un contexte de marché qui reste compliqué.



Le 13 novembre, près de 150 éleveurs assistaient à la première assemblée générale de la nouvelle CPLB – Cavac. L'année 2014 fut particulièrement riche en événements. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la structure se met en route. Et le travail ne manque pas. L'ensemble des salariés a déménagé sur le site de Réaumur en mars. Il a fallu harmoniser toutes les conditions commerciales : tarif du lapin de chair, aliment, santé animale, génétique... Rien de tel pour

apprendre à se connaître. Jean-Claude Auvinet, le président de CPLB expliquait au micro, « Chacun a trouvé sa place et son rôle, la cohésion de l'équipe et la cohérence sont essentielles pour être performants économiquement ». D'ailleurs, le résultat net du groupement augmente de 426 k€ par rapport à l'exercice précédent (reconstitué par la somme des deux structures). La fusion a déjà permis de réduire des charges et d'optimiser des moyens.

### 30 % de la production française

En termes de volumes, 9 millions de lapins ont été vendus au cours de l'exercice auprès des principaux abattoirs du groupe ALPM. La nouvelle CPLB représente ainsi 30 % de la production nationale de lapin. Le prix moyen payé en 2013/2014 atteint 1,912 € / kg (primes incluses), un chiffre stable par rapport à l'exercice précédent. Si les éleveurs se réjouissent de la réussite de la fusion, ils ont de nombreux défis à relever pour assurer l'avenir du groupement. La filière s'attend à une baisse de 20 % du nombre d'élevages cunicoles dans les 5 ans à venir suite aux départs en retraite. La CPLB-Cavac étudie la mise en place d'un nouveau « Plan Avenir Elevage » pour inciter les jeunes (ou moins jeunes) à s'installer en élevage cunicole. Un autre dossier important pour la CPLB est le bien-être animal, l'enjeu est de participer à la conquête de nouveaux marchés, en tenant compte des attentes sociétales.

### Création du GIE Go'lap

Dans les événements marquants de l'année, il fut aussi question de la création du Groupement d'intérêt économique (GIE) lors de cette assemblée. La CPLB- Cavac et la Ciab (Ciab Lapins et Poitou Lapins) se sont associées en septembre 2014 dans le cadre du GIE Go'lap. Chaque coopérative garde son indépendance dans les domaines de la commercialisation, du suivi technique et sanitaire, de la relation avec les adhérents ou bien encore en matière d'approvisionnements. Une des premières missions de GIE consistera à mieux organiser la production en lien étroit avec l'aval. Go'lap représente 350 éleveurs de lapins situés majoritairement en Vendée et Deux-Sèvres.

### Présidence : du changement

Après la fusion, la création du GIE, la CPLB-Cavac ne va pas s'arrêter en si bon chemin. D'autres projets sont dans les cartons, notamment la modernisation du centre d'insémination artificielle et de multiplication situé à Réaumur. Les travaux devraient être réalisés lors des trois prochaines années. Jean-Claude Auvinet, l'actuel président, a également profité de cette réunion pour annoncer son départ en retraite, synonyme de la fin de son mandat. « Merci pour votre confiance, a-t-il conclu, je suis persuadé que tous unis nous sommes plus forts. ». C'est Gwénaél Moreau qui prend sa suite, ce dernier ayant été élu quelques semaines après l'assemblée par les membres du comité lapins. ■



### ▶ NOUVEAU PRÉSIDENT

**Gwénaél Moreau** a été élu président de CPLB au dernier comité lapin suite au prochain départ en retraite de Jean-Claude Auvinet. Agé de 38 ans, il est éleveur de lapins depuis 14 ans, installé avec son frère avec 800 cages mères dans le cadre de l'EARL La Candée à Saint-Jean-de-Liversay (Charente-Maritime). ■

► AG OP LÉGUMES

## DES SURFACES ET DES VENTES QUI PROGRESSENT

**Bilan très positif que ce soit en légumes secs, demi-secs ou industriels. Boostées par un nouveau packaging tricolore, les ventes de légumes secs de la marque « Grain de Vitalité » continuent de progresser. Belle dynamique aussi sur la gamme bio.**

Lors de son assemblée générale mercredi 19 novembre, l'Organisation de producteurs (OP) de légumes de la coopérative Cavac a dressé un bon bilan. Le cap des 2 500 hectares mis en culture a été franchi en 2013 soit une augmentation de 5 %. En 2014, les surfaces continuent de croître pour atteindre 2 800 hectares.

### Légumes industriels et demi-secs

Les rendements autour de 12 tonnes en haricot vert et de 7,5 tonnes en pois combinés à une hausse des prix à la production de 10 à 15 % font de 2013/2014 un exercice avec des résultats technico-économiques très satisfaisants pour les producteurs. En mogettes demi-sèches (50 ha), les rendements sont bons malgré de fortes hétérogénéités.

### Légumes secs

Pour l'année 2014, les rendements en Mogettes de Vendée sont élevés avec 2,5 tonnes récoltées par hectare, et les haricots sont de bonne qualité. Les rendements des haricots en récolte directe

sont également très bons, autour de 2,65 tonnes/ha malgré un fort enherbement. On constate aussi une forte progression des surfaces de lentilles que ce soit en conventionnel comme en bio. Toujours tiré par la tendance du « made in France » ainsi que les produits bio, 2013-2014 est un exercice record avec 2 840 tonnes de ventes soit 20 % de plus que l'exercice passé. La qualité reconnue de ses produits fait de l'OP un acteur de plus en plus important sur ce marché. Les ventes ont doublé en 4 ans. C'est en GMS que la croissance est la plus forte, sur ce segment les ventes ont augmenté de 35 % grâce à la mise en avant de l'origine France sur les packagings, et la mention du nom du producteur.



### ► PROPOS D'EXPERTS

Invitée pour cette assemblée générale, Célia Cholez, ingénieure d'étude à l'Inra de Toulouse, a présenté le contexte et les enjeux pour les légumineuses à graines dans l'alimentation humaine. Le poids des importations en légumes secs reste élevé en France selon la chercheuse. Notre pays importe chaque année 30 000 tonnes de haricots secs et 30 000 tonnes de lentilles. Dans un contexte de regain d'intérêt des consommateurs pour les produits d'origine locale, les perspectives de développement pour « Grain de Vitalité » sont donc très encourageantes. ■

### Et pour 2015

L'OP ambitionne de dépasser les 3 500 tonnes pour ses ventes de légumes secs en 2015. Des démarches sont également en cours pour faire évoluer le cahier des charges Label Rouge en Mogette de Vendée afin que celui-ci inclut la récolte simplifiée en direct (sans arrachage ni andainage). L'OP devrait enrichir la gamme de légumes secs cultivés avec du haricot GN (Greath Northern) et du haricot rouge destiné au marché de l'industrie de la conserve. ■



▶ PAC 2015-2020

## LA PAC AU CŒUR DES ASSEMBLÉES BILAN

L'année 2015 se profile à l'horizon, et l'avènement de la nouvelle PAC 2015-2020. La coopérative avait choisi de faire le point sur ce sujet crucial au cours des assemblées de section. Le sujet intéresse puisque la coopérative enregistre la meilleure fréquentation à ces assemblées depuis 10 ans.



Une affluence record aux assemblées de section. Les équipes du Pôle Services sont désormais mobilisées pour effectuer les simulations d'impact, par nature spécifiques à chaque exploitation.

A quelques semaines du démarrage officiel de la nouvelle PAC 2015-2020, Cavac avait choisi d'apporter toutes les informations utiles concernant cette réforme dont tout le monde parle. La fréquentation des assemblées a augmenté de 10 % par rapport à 2013, les sociétaires se sont mobilisés afin d'y voir plus clair sur ce sujet complexe. Quels sont

les impacts financiers ? Y a-t-il des opportunités à saisir ? Brice Guilloteau, responsable du Pôle Services, a balayé tous les points fondamentaux de cette réforme avec le plus de pédagogie possible.

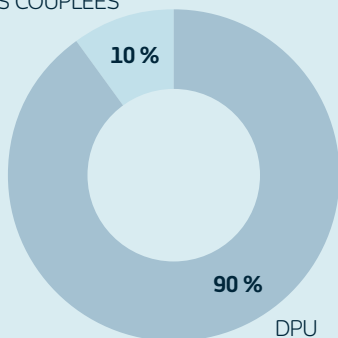
### 1<sup>er</sup> pilier, plus vert

Cette nouvelle Pac est plus « verte » avec l'instauration du paiement vert qui

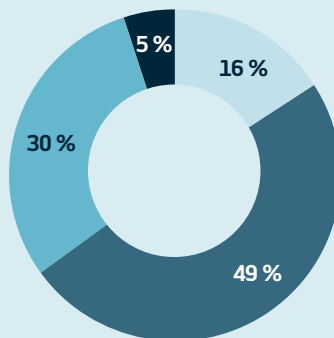
constitue 30 % des aides du 1<sup>er</sup> pilier. Ces paiements verts s'articulent autour de la diversité des assolements, de la présence de surfaces d'intérêt écologique (SIE) et du maintien des prairies permanentes. A ce sujet, la coopérative avait d'ailleurs organisé courant octobre des permanences gratuites pour conseiller les agriculteurs avec des simulateurs.

### ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES AIDES DU 1<sup>ER</sup> PILIER

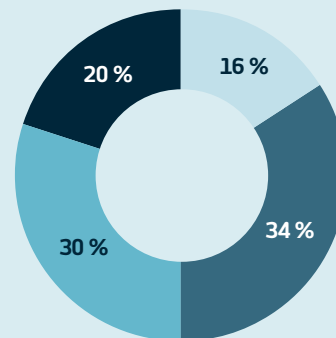
AIDES COUPLÉES



2014



2015



2016-2019

□ AIDES COUPLÉES  
■ DPB  
■ VERDISSEMENT  
■ REDISTRIBUTIVITÉ



La transparence est une autre évolution importante prise en compte dans le paiement redistributif qui représentera 5 % des aides du 1<sup>er</sup> pilier en 2015, puis 20 % à partir de 2016. Son principe consiste à majorer les aides directes sur les 52 premiers hectares avec application de la transparence. Dans le calcul, chaque associé d'un Gaec est comptabilisé à hauteur des parts sociales qu'il détient (cf. encadré). Sur tout ce 1<sup>er</sup> pilier, Brice Guilloteau a présenté les différents outils de simulation qui permettent aux techniciens de la coopérative d'identifier des leviers d'optimisation lors d'un conseil individuel.

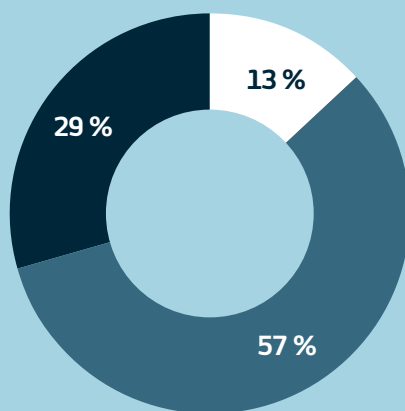
#### 2<sup>nd</sup> pilier, du cas par cas

Parmi tous les différents instruments du 2<sup>nd</sup> pilier MAE, (ICHN, aides JA...), les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) constituent un outil majeur de la nouvelle PAC. « Nous y verrons plus clair vers la mi-janvier 2015 », a expliqué Brice Guilloteau. Optionnelles, ces MAEC cibleront en particulier des actions sur la qualité et quantité de l'eau, la biodiversité... Les MAE vont s'appliquer dans des zones d'action prioritaires choisies au niveau régional. Au vu des zonages très fins et du « catalogue » important des mesures, il y aura une multitude de cas particuliers. Pas simple de s'y retrouver. Le conseil qui peut être donné est de réaliser, dès que les règles seront connues, une analyse agro-économique globale. En effet, la maximisation des primes ne doit pas être une fin en soi, il faut avant tout étudier l'impact global de chaque décision sur l'exploitation que ce soit au niveau technique et économique. ■



#### ► MAEC

## UNE ANALYSE NÉCESSAIRE POUR Y VOIR PLUS CLAIR



- JE PENSE VOULOIR SIGNER UN CONTRAT MAE
- JE VAIS ANALYSER LES POSSIBILITÉS SUR MON EXPLOITATION
- JE SUIS CERTAIN DE NE PAS VOULOIR SIGNER UN CONTRAT MAE

*\*Analyse à partir des données issues de 9 sections sur 11*

#### ► TRANSPARENCE

## UN EXEMPLE TRÈS PARLANT

Dans le principe de transparence, chaque associé d'un Gaec est comptabilisé à hauteur des parts sociales qu'il détient. Le calcul du paiement redistributif, qui représentera 20 % des aides du 1<sup>er</sup> pilier à partir de 2016 intègre cette notion de transparence. On majore les aides directes (surprimes) sur les 52 premiers hectares. En 2015, le montant de l'aide à l'hectare sera de 26 €, puis le double en 2016 (52 €). Il montera progressivement jusqu'en 2019 (hypothèses de 103 €).

**Comparons deux exploitations agricoles de 150 ha avec 3 associés :**

### EXPLOITATION 1

LES ASSOCIÉS DÉTIENNENT 20%, 30% ET 50% DU CAPITAL

- 20% x 150Ha = 30 ha
  - 30% x 150Ha = 45 ha
  - 50% x 150Ha = 75 ha
- ramenés à 52 ha (plafond)  
**TOTAL = 127 ha surprimés**

### EXPLOITATION 2

LES ASSOCIÉS DÉTIENNENT TOUS 33,3% DU CAPITAL

- 33,3% x 150 ha = 50 ha
- 33,3% x 150 ha = 50 ha
- 33,3% x 150 ha = 50 ha

**TOTAL = 150 ha surprimés**

## ▶ ASSEMBLÉE OVINS

# VSO RENFORCE SON PLAN AVENIR ELEVAGE COMPTE RENDU

Lors de son assemblée générale, Vendée Sèvres Ovins (VSO) a fait état de la diminution d'animaux commercialisés. Pour enrayer cette baisse, l'organisation de producteurs a lancé un nouveau plan Avenir Elevage ambitieux qui porte déjà ses fruits.

26 982 animaux ont été commercialisés par VSO sur l'exercice, ce qui représente une baisse de 11 %. Toutes les catégories d'animaux sont impactées. L'origine de cette baisse semble multifactorielle : plusieurs gros troupeaux ont changé de main, on constate aussi des soucis sanitaires récurrents et des décalages de sorties. Malgré cette chute, le volume d'agneaux sous signes de qualité reste stable, ce qui veut dire que la part d'agneaux labellisés située aujourd'hui à 48,6 % s'améliore. Seules des difficultés d'une parfaite adéquation offre/demande hebdomadaire sont à signaler. Les prix sont restés à un haut niveau pendant tout l'exercice, que ce soit en démarche Label Rouge que pour l'agneau standard. Tous les agneaux produits par les adhérents de VSO sont abattus en Vendée. Pour conserver cette

force, il est donc capital de favoriser et privilégier le travail en local.

### Il faut augmenter la production

Au vu de ces tendances, le conseil d'administration a choisi de renforcer très notablement le plan Avenir Elevage. Il y a deux façons d'augmenter le nombre d'animaux commercialisés : créer de nouveaux élevages, ou développer les élevages existants. Ainsi, VSO a mis en place un système accessible à tous les profils. Pour ceux qui souhaitent démarrer ou augmenter leur effectif de plus de 100 brebis, il y a le contrat de développement. Le contrat de progrès consiste lui à mettre en place des actions qui permettront d'augmenter la productivité du troupeau existant. Dans le deux cas, VSO apporte un soutien financier et technique aux éleveurs. Après



6 mois de mise en place, le bilan est positif puisque huit exploitations ont signé un contrat de développement, et sept un contrat de progrès.

En fin d'assemblée générale, Christian Gaborieau, actuel président de VSO, a annoncé son souhait de passer le relais. Ainsi, il sera remplacé par Marinette Bobineau, éleveuse à Mervent. ■

## ▶ COMPTES SOCIÉTAIRES

### QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Pour gagner en efficacité, nous vous remercions de respecter quelques bonnes pratiques très simples :

- Lors d'un règlement par chèque, pensez à préciser le numéro du compte sur lequel il doit être crédité.
- Lors d'un virement bancaire, merci de préciser le numéro de votre compte sociétaire, ainsi que le ou les comptes concernés par le virement (compte spécifique lapins ou bovins par exemple). ■



## ERRATUM

Dans le numéro 473 du Cavac Infos, nous avons rapporté une citation d'Einstein : « Si l'abeille disparaît, l'humanité en a pour quatre ans à vivre ». Or personne n'a jamais réussi à prouver que le génie aurait réellement dit cette phrase. On ne trouve aucune trace dans ces écrits. Cette précision faite, s'il y a un message à retenir, c'est que le sort de l'humanité est étroitement lié à celui des pollinisateurs. ■